



Conseil économique et social

Distr. générale
8 août 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail du transport des denrées périssables

Soixante-septième session

Genève, 25-28 octobre 2011

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail et évaluation bisannuelle

Évaluation bisannuelle

Note du secrétariat

I. Rappel

1. Comme pour les exercices biennaux précédents, il est attendu du Groupe de travail du transport des denrées périssables (WP.11) qu'il définisse les réalisations escomptées dans son domaine d'activité, ainsi que les indicateurs appropriés s'y rapportant.
2. À sa soixante-cinquième session, en 2009, le Groupe de travail a adopté la proposition présentée ci-dessous, qui a ensuite été approuvée par le Comité des transports intérieurs (CTI).

<i>Groupe d'activité</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
Transport de denrées périssables	Renforcement et mise à jour des prescriptions régissant le transport international des denrées périssables	<p>a) Nombre de nouveaux amendements à l'ATP adoptés par le WP.11</p> <p>Mesures des résultats: Estimation: 2008-2009: 10 Objectif: 2010-2011: 10</p> <p>b) Nombre total de Parties contractantes à l'ATP</p> <p>Mesures des résultats: Estimation: 2008-2009: 45 Objectif: 2010-2011: 47</p>

<i>Groupe d'activité</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
		c) Nombre de documents examinés lors des sessions du WP.11 et nombre de documents contenant des propositions d'amendement transmis à la Section des traités de l'ONU à New York Mesures des résultats: Estimation: 2008-2009: 32 + 3 Objectif: 2010-2011: 32 + 3

3. Le Groupe de travail est invité à évaluer les résultats de ses activités à l'aune des réalisations escomptées et des indicateurs connexes définis en 2009. À cette fin, il souhaitera peut-être examiner les projets de compte rendu d'exécution figurant ci-après, établis par le secrétariat et consistant en une évaluation des résultats obtenus en date de juillet 2011.

4. À sa soixante-quatrième session en 2012, le CTI sera invité à examiner les projets de compte rendu d'exécution établis par le secrétariat pour chaque réalisation escomptée. Le CTI examinera les enseignements qui en seront tirés et, s'il y a lieu, prendra des mesures programmatiques. Le Président du Comité sera invité à rendre compte au Comité exécutif des principales conclusions tirées de ces évaluations.

Projet de compte rendu d'exécution

a) Nombre de nouveaux amendements à l'ATP adoptés par le WP.11

5. À sa soixante-sixième session en 2010, le WP.11 a adopté sept propositions d'amendements à l'ATP, qui figurent à l'annexe I du rapport de ladite session, publié sous la cote ECE/TRANS/WP.11/222. Le nombre de nouveaux amendements soumis pour adoption à la soixante-septième session du WP.11 en 2011 ne sera pas connu avant la fin de la session (25-28 octobre 2011), mais pour 2010, ce nombre dépasse déjà la moitié de l'objectif (10) fixé par l'indicateur de succès. Selon toute vraisemblance, l'objectif pour 2010-2011 devrait donc être dépassé.

b) Nombre total de Parties contractantes à l'ATP

6. Comme en 2009, l'ATP compte 45 Parties contractantes au moment de la rédaction du présent document. L'objectif de deux nouvelles adhésions n'a donc pas été atteint au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Andorre est le dernier nouveau pays à avoir adhéré à l'Accord, le 14 juillet 2008. Les chances d'enregistrer de nouvelles adhésions restent réelles. Des 56 États membres de la Commission économique pour l'Europe, l'Arménie, le Canada, Chypre, l'Islande, Israël, le Kirghizistan, le Liechtenstein, Malte, Saint-Marin, la Suisse, le Tadjikistan, le Turkménistan et la Turquie ne sont pas encore Parties contractantes à l'ATP. Il serait aussi dans l'intérêt de pays tels que l'Algérie, le Liban, la Jordanie, la République arabe syrienne ou les États du Golfe, entre autres pays, d'adhérer à l'ATP. Bon nombre de ces pays sont déjà parties à d'autres instruments de la Commission économique pour l'Europe tels que la Convention TIR. Il est recommandé de maintenir cet indicateur de succès pour la période 2012-2013. Il est également recommandé au Groupe de travail d'étudier les possibilités de nouvelles adhésions et les moyens de promouvoir l'Accord auprès de pays qui ne sont pas encore Parties contractantes.

c) Nombre de documents examinés lors des sessions du WP.11 et nombre de documents contenant des propositions d'amendement transmis à la Section des traités de l'ONU à New York

7. En 2010, le Groupe de travail a examiné 13 documents officiels (établis en anglais, français et russe) et 5 versions révisées de documents qui avaient été soumis à des sessions précédentes du WP.11. Il a aussi examiné sept documents informels. Sur ce total de 25 documents, six ont été adoptés partiellement ou totalement et transmis aux Parties contractantes à l'ATP par la Section des traités de l'ONU (New York) le 11 février 2011 (ECE/TRANS/WP.11/222, annexe I). On ne sait pas encore exactement combien de documents officiels et informels seront soumis à la soixante-septième session du Groupe de travail en 2011 ni combien seront adoptés en tant qu'amendements à transmettre à la Section des traités de l'ONU. Cependant, le chiffre atteint en 2010, soit 25 documents, dont six ont été adoptés, laisse à penser que l'objectif de 32 + 3 sera probablement dépassé.

8. Le secrétariat mettra à jour le compte rendu d'exécution dès que toutes les données pour l'exercice biennal seront disponibles.

Proposition d'évaluation pour l'exercice biennal 2012-2013

9. Le WP.11 est invité à examiner, modifier et adopter la proposition d'évaluation bisannuelle pour 2012-2013 qui figure ci-dessous et qui sera présentée à la soixante-quatorzième session du CTI en 2012.

<i>Groupe d'activité</i>	<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
Transport de denrées périssables	Renforcement et mise à jour des prescriptions régissant le transport international des denrées périssables	<p>a) Nombre de nouveaux amendements à l'ATP adoptés par le WP.11</p> <p>Mesures des résultats: Estimation: 2010-2011: 10 Objectif: 2012-2013: 12</p> <p>b) Nombre total de Parties contractantes à l'ATP</p> <p>Mesures des résultats: Estimation: 2010-2011: 45 Objectif: 2012-2013: 47</p> <p>c) Nombre de pays ayant répondu au questionnaire sur la mise en œuvre de l'ATP</p> <p>Mesures des résultats: Estimation: 2010-2011: 12 Objectif: 2012-2013: 14</p>